

Liace Magazine

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Mars 2014 - n°143



**«Il n'est pas de vent favorable
pour celui qui ne sait où il va».**

Sénèque

DANS L'ATTENTE



Depuis le mois de septembre, Philippe WAHL a pris la tête du Groupe La Poste.

Une nouvelle gouvernance est toujours annonciatrice de changements et d'une stratégie renouvelée.

Depuis cette nomination, il n'y a pratiquement eu aucune communication.

La période de flou qui s'est installée génère de l'inquiétude et du stress à tous les échelons. Certes la déclinaison du plan stratégique a donné les grandes orientations à horizon 2020, mais les Directeurs d'Etablissement n'ont toujours aucune vision précise du rôle

qui sera le leur dans la transformation profonde qui semble se dessiner.

Bien sûr pendant ce temps, la vente continue grâce à la détermination et l'investissement des Directeurs d'Etablissement et de leurs équipes.

Il est grand temps de redonner de la confiance et de la visibilité à toute la ligne managériale pour nous permettre de travailler sereinement.

Nous avons rencontré dernièrement Nicolas ROUTIER, Directeur du Courrier, et Philippe BAJOU, Directeur de l'Enseigne. Ils n'ont pas été en mesure de nous apporter plus de précisions.

Le Président Philippe WAHL dévoilera fin mars la nouvelle organisation du Groupe puis, en juin, les «plans d'actions» ainsi que la «trajectoire financière 2014-2020».

Si au Courrier le challenge sera de réussir la décentralisation au niveau des établissements, il n'en est pas de même à l'Enseigne où le défi est d'accroître sensiblement le développement commercial. En effet le Courrier, leader historique du Groupe, n'est plus le premier contributeur dans les résultats malgré la réalisation d'une bonne année 2013.

Dans ce contexte il est facile d'imaginer que La Banque Postale devra devenir le métier porteur du résultat global pour les années futures et que le rôle du Directeur d'établissement sera celui d'un banquier.

Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs, ne tardez pas trop à donner du sens et de l'orientation à la stratégie de demain et surtout associez l'Amicale des Chefs d'Etablissement à vos futurs travaux pour la mise en place de la nouvelle politique du Groupe. Nous avons des idées et sommes convaincus que notre association peut être propice et constructive pour décliner les grands projets qui feront La Poste de demain.

Par le passé, nous avons toujours démontré notre loyauté et notre détermination au service de l'Entreprise, pourquoi changerions-nous demain ?

Alors rendez-vous le 31 mars 2014 !!

Luc Ponsy

SOMMAIRE

LA VIE DE L'AMICALE p. 3 à 11

- En direct des instances nationales p. 3 et 4
 - Nouveau bureau en Normandie
- Les rencontres et audiences p. 5 à 11
 - Rencontre avec Nicolas ROUTIER
 - Rencontre Patricia ODOU
 - Audience chez Philippe BAJOU
 - Audience à la DELP Beaun Sologne
 - Rencontre en terre connue

EXPRESSIONS p. 12 à 17

- Point de vue
- Un monde du silence
- Rétablir la confiance
- La valse des reportings
- Un hôtel à la Poste
- La Poste : ce qui pourrait changer

LA GAZETTE DES ADJOINTS p. 18 à 19

- La section des Adjointes
- Adjoint : un beau métier

LES PAGES DES RETRAITÉS p. 20 à 22

- Comité de veille
- Escapade maltaise

LES JEUX p. 23

EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Conseil d'Administration du 31 Janvier 2014.

Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site : www.ace-poste.com.

LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le votre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à : jpguilloteau86@gmail.com

En ouverture de séance, Luc PONSY souhaite la bienvenue à Paul LEBON, nouveau Président de la région Midi Pyrénées Sud.

ACTUALITES

Chantal BARATA, DRH de l'Enseigne, quitte le groupe LA POSTE.

Patrice ROUZIER est nommé Secrétaire Général de l'Enseigne.

Une audience auprès de Nicolas ROUTIER, Directeur du Courrier est programmée au 21 février 2014 et une autre chez Philippe BAJOU, Directeur de l'Enseigne, est prévue le 26 février.

Deux articles rendent compte dans cette édition, de la teneur de ces échanges.

AGENDA

Calendrier de la tenue des instances nationales

Fin février ou début mars : réunion téléphonique du CD

20 et 21 Mars CA

23 et 24 Avril : CD décentralisé

En Mai : réunion téléphonique du CD

3 et 4 juillet : CA

En Août : réunion téléphonique du CD

18 et 19 Septembre : CA

22 et 23 Octobre : CD

20 et 21 Novembre : CA

17 et 18 Décembre : CD

LES REGIONS

Dix neuf régions sont représentées au Conseil d'Administration de ce jour.

Un tour d'horizon fait apparaître les difficultés rencontrées localement dans l'exercice de nos métiers.

Sont notamment citées :

- les différences de niveau d'information sur le dossier « zones de marché » selon que l'on soit à l'Enseigne ou au Courrier.
- Divergences également selon les régions notamment à l'Enseigne.
- difficultés de réalisation d'objectifs surévalués
- reportings multiples et souvent inutiles
- inquiétudes relatives à l'évolution du nombre d'établissements
- les conditions de recrutement des DE et DET
- la rationalisation des surfaces
- les animations commerciales permanentes

Calendrier des Assemblées Générales et présence des représentants du Comité Directeur

- 13 Mars : Bourgogne (Franck BRIAR, Patrick BELLLOT)
- 25 Mars : Alsace (AG organisée par Michel LEFEBVRE)
- 3 Avril : Midi Pyrénées Sud (Jean-Pierre PARRA, Eric SOUQUET, Jean-Marie FRESSAC)
- 16 Mai : Bretagne (Luc PONSY ou Corinne PINAULT, Yannick ROULETTE, Marc CAZERES)
- 7 Juin : Guadeloupe (Luc PONSY, Yannick ROULETTE)
- 13 Juin : Pays de la Loire (Corinne PINAULT, Noël GARINET, Marc CAZERES)
- 17 juin : Hauts de France (Franck BRIAR, Alain SCHUMACHER, Geneviève CHAUVEAU)
- 26 Septembre : Languedoc (Luc PONSY, Jean Marie FRESSAC, Yannick ROULETTE ?)
- 8 Octobre : Normandie (Luc PONSY, Yannick ROULETTE, Marc CAZERES)

Analyse de la vie des Régions

Michel LEFEBVRE précise qu'une nouvelle intervention est envisagée en Franche Comté pour constituer un bureau opérationnel. La Présidente de cette région devrait participer au CA de mars.

Des représentants de Rhône Alpes seront également présents lors de ce même CA.

En ce qui concerne l'Auvergne, absente aux instances depuis le dernier congrès, Michel LEFEBVRE va prendre contact avec la Présidente pour trouver des solutions à ce problème.

TRESORERIE

Le bilan définitif de l'année 2013 se traduit par un résultat sensiblement à l'équilibre.

Luc PONSY remercie et félicite l'équipe des trésoriers pour le travail réalisé.

Le budget prévisionnel pour 2014 n'est pas définitivement établi, la ligne des recettes publicitaires de Liace n'étant pas encore totalement validée.

Au niveau des cotisations, les prélèvements seront probablement reportés pour des raisons techniques.

LES SECTIONS NATIONALES

Les retraités

L'organisation de l'Assemblée Générale des retraités est en cours : les invitations ont été envoyées avec une date butoir de retour fixée au 15 mars.

Une sollicitation d'aide financière a été transmise aux Présidents de région et de nombreuses réponses favorables sont déjà parvenues.



Prochainement, une élection permettra de désigner un nouveau délégué de zone pour les Hauts de France, Claude BAILLY ayant effectué ses trois mandats de 2 ans.

Le comité de veille se réunira le 27 février suite à l'invitation des collègues de l'ACR.

Un article publié dans ce même numéro vous informe des échanges tenus à cette réunion.

Les Adjoins

Les membres de la section participent aux commissions Courrier et l'Enseigne car leur priorité est de travailler tous ensemble sur la stratégie de l'entreprise.

L'organisation d'une réunion des délégués régionaux est envisagée fin avril ou début mai afin de faire le point et de constituer un maillage au niveau national.

Les Métiers Techniques

Les négociations entre la DTC et la DSEM sont toujours en cours. La DTC devrait réintégrer 108 personnes et il est à craindre qu'il n'y ait pas du travail pour tout le monde.

Le principal client de la DSEM est l'Enseigne, mais elle n'a pratiquement pas de projets pour l'année en cours.

La liste des adhérents des Métiers Techniques sera transmise aux Présidents de région afin qu'ils soient invités lors des AG.

LES COMMISSIONS

L'Enseigne

La commission a préparé la rencontre avec Philippe BAJOU.

Une présentation des résultats du sondage réalisé par l'ACE sur la vie au travail lui sera faite ainsi que celle des propositions de l'Amicale pour répondre aux inquiétudes exprimées.

Les différents thèmes abordés lors de cette rencontre sont détaillés dans le compte rendu de cette audience, qui figure dans les pages suivantes.

Le Courrier

Plan stratégique : 2020 Conquérir l'avenir

Le modèle social et économique n'est plus suffisant.

Une organisation resserrée : fin mars 2014

Missions de service public renouvelées : 1er semestre 2014

Pacte social adapté : ouverture des négociations : 1er semestre 2014

Modèle économique refondé : trajectoire financière 2014-2020

Présentation des plans d'action des métiers en juin 2014

Changement de la gouvernance dans la structure siège avec la suppression de certaines directions ??

Evolution des structures : regroupement de DOTC, de PIC, Plus de branche colis...

Zone de marché

Constitution des ZDM et des Tableaux de Bord Cap Commun Courrier/Enseigne en 2015 : 1+1>2

Rencontre DEC Centre Est

Le CR est publié dans Liace

Elections

Baisse de la rémunération, voire suppression ou paiement au réel en fonction du trafic ?

Organisation du traitement au Courrier

- Suppression des TTF dans les PPDC mise en PIC (MTI)
- Distribution dans les PIC
- Retour sur les délocalisations (regroupement de sites)

Rôle du DGC : audit du Siège sur le positionnement du DGC

Frein à la décentralisation

Filter des relations avec le DOTC et les DAS
Pas de nécessité du maintien des DGC sauf comme conseiller technique car la communauté managériale peut être composée du DOTC+DAS+DE

Autres points abordés

Flexibilité : organisation d'été 1 tournée sur 2 CAP « relouchée » : sur la FGTI et le CA les Etablissements sont déjà en fort dépassement
Economies tous azimuts : Suppression Code pandore

Décentralisation en berne ? CAP descendant

La Rencontre avec Nicolas ROUTIER :

La Commission a préparé les thèmes qu'elle envisage d'aborder à l'occasion de cette rencontre. Vous les retrouverez dans le compte rendu publié dans ce journal.

Communication

La commission constate avec satisfaction que les délais de distribution du numéro 142 de LIACE ont pu être respectés et cela malgré la fermeture de l'imprimerie pendant les vacances de Noël.

La gestion du site internet reste un point sensible sur lequel il convient de se pencher avec la plus grande attention.

La commission propose la réalisation d'un échéancier afin que le groupe de travail en charge de cette mission ait défini avant la fin de l'année, tous les éléments permettant de dénoncer ou de faire évoluer notre contrat.

L'état des lieux et celui de nos besoins devront être établis avant la fin septembre afin de pouvoir prospecter dans le dernier trimestre.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

NOUVEAU BUREAU DE LA RÉGION NORMANDIE

PRÉSIDENT

Pascal LIZE DE PDC

14790 Verson

Tel: 02 31 75 42 62

Port: 06 65 79 47 78

pascal.lize@laposte.fr

VICE PRÉSIDENT

Xavier BERTHELOT

DET La Poste

50500 CARENTAN

Tel: 02 33 71 65 56

Port: 06 76 17 89 89

xavier.berthelot@laposte.fr

TRÉSORIER DE RÉGION

Catherine GIRARD

DET La Poste

14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Tel: 02 31 35 51 73

Port: 06 62 72 46 59

catherine.l.girard@laposte.fr

RESPONSABLE COMMUNICATION

Christian BRUZAT

36 Clos des Charmilles

76850 BOSCHARD

Tel: 02 35 33 32 41

Port: 06 30 14 46 62

christian.bruzat@laposte.net

SECRÉTAIRE DE RÉGION

Joël DELAUNAY

DE PDC

61600 LA FERTE MACE

Tel: 02.33.30.36.76

Port: 06.66.65.06.66

joel.delaunay@laposte.fr

SECTION DES ADJOINS

Genevieve CHAUMEAU

Adjoint au DET

27320 NONANCOURT

Tel: 02 32 58 42 90

Port: 06 63 06 61 83

genevieve.chaumeau@laposte.fr

A NOTER SUR VOS TABLETTES

NORMANDIE

Pascal LIZE

DE PDC

14790 Verson

port : 06 65 79 47 78

Tel : 02 31 75 42 62

mail pro : pascal.lize@laposte.fr

LE COURRIER COMPTE AUJOURD'HUI 563 ETABLISSEMENTS

NICOLAS ROUTIER

estime que

« nous sommes à la maille »

Une délégation de l'ACE composée de Luc PONSY, Franck BRIAR, Noël GARINET, Jacques LOUINEAU et Denis VANDENBROUCKE a été reçue le 21 février 2014 par Nicolas ROUTIER, Directeur du Courrier, assisté de Mesdames LLOBERES et BERNARDI.

Les représentants de l'Amicale demandent un éclairage sur les résultats du Courrier et du Groupe notamment la part du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) dans ces résultats.

Nicolas ROUTIER annonce que le Résultat d'exploitation courrier est de 404 M€, la holding SOFIPOST de 67 M€ (environ 1/3 pour chaque filiale).

Donc le courrier a maintenu ses résultats en 2013 alors que nous avions un retard de 100 M€ au mois de septembre. « Je salue la mobilisation de tous les postiers qui ont permis ce résultat, même si nous n'avons pas réussi à faire baisser les charges de fonctionnement suffisamment ».

Les grands projets d'évolutions de nos organisations n'ont pas eu d'impacts importants en 2013 (délais de 18 mois entre l'annonce et la mise en œuvre), les effets sur les résultats seront plus significatifs en 2014 et 2015.

En ce qui concerne CICE, cette mesure gouvernementale a été décidée pour aider à améliorer la compétitivité des entreprises. Il est normal que La Poste, en tant que 1er employeur de France, en bénéficie. Cela a permis d'améliorer nos résultats, mais le REX courrier couvre le coût du service universel.

Le trafic a reculé de 5.5 % en vo-

lume (800 millions de plis) en 2013 et de 23 % en 5 ans.

Certes en 2013, le CA est en recul de 381 M€ dans un contexte de baisse du trafic et d'absence d'élections nationales qui peuvent représenter plus de 60 M€ de chiffres d'affaires.

Nicolas ROUTIER souligne que ce résultat permet au Courrier de financer ses investissements et rappelle que le Courrier est toujours contributeur net aux résultats du groupe. Il précise cependant qu'il faudra revoir les financements croisés entre les métiers, le Courrier ne pouvant assumer seul l'accessibilité (CRAT). De plus, les charges du Courrier ne diminuent pas assez, notamment du fait de l'effet masse salariale.

L'ACE demande de resituer le rôle de Postimmo car nous avons la sensation que localement c'est un service qui nous contraint dans notre gestion notamment avec les DOTI et qui coûte chère à La Poste.

Nicolas ROUTIER précise que Postimmo est une structure qui gère 8 millions de m². Son rôle est essentiel dans l'entretien du patrimoine postal. Cette structure foncière dégage une marge de 100 M€ soit moins de 2% de rentabilité. Or les sociétés foncières pour être rentables doivent dégager au moins 3%. Il déclare notamment que :

- Postimmo est en dessous avec un taux de surfaces vacantes de 11%. Jamais nous n'aurions pu rénover et restructurer notre réseau comme nous l'avons fait sans cet outil.
- Nous avons élargi jusqu'à 50K€ la possibilité pour les Directeurs d'Etablissement de prioriser leur dépenses de travaux...
- Le déploiement des DOTI sur le

territoire doit aujourd'hui aller de pair avec la mise en place du Schéma Territorial des Activités de Proximité (STAP).

- C'est une approche globale. Nous devons avoir une vision à 360°. La maîtrise de nos charges passe bien sûr par celle de la masse salariale mais aussi par la réduction de tous les coûts de fonctionnement (matériel, Km, accidents, surfaces....)

Il ajoute que c'est pour cela que le STAP doit être présenté aux DE, car ce sera l'outil de la décentralisation pour les établissements, avec quelques principes :

- ouvrir toutes les perspectives (approche à 360°)
- adapter l'organisation en continu
- renégocier tous les deux ans
- avoir une vision à 3 ans

Marie LIOBERES nous propose de rencontrer Marie-Hélène MUSSET qui pilote ce dossier à la Direction Industrielle.

L'ACE souhaite des informations sur l'évolution des structures ?

Nicolas ROUTIER considère qu'il y a un vrai consensus pour bouger...

Concernant les Etablissements Courrier, aujourd'hui il vous êtes 563.

«Nous sommes à la maille».

Nous n'irons pas plus loin. Quelques DOTC sont un peu en retrait, il y aura donc quelques ajustements à la marge.

Il faut maintenant réussir la décentralisation à l'intérieur des établissements.

Pour les autres structures, il faut savoir que cela coûte cher. Les efforts ont été portés sur les Etablissements dans un premier temps, mais dans le cadre de la décentralisation et aussi pour plus d'équité, ils seront désormais portés ailleurs.

Nicolas ROUTIER estime que certaines petites DOTC ne maigrissent pas assez. « On n'a plus les moyens de se payer nos structures »

L'ACE l'interroge sur le rôle du DGC.

Il ne se prononce pas mais nous dit qu'ils ne sont plus que 120 et qu'il faudra garder un expert opérationnel auprès du DOTC.

« Je ne peux pas vous dire ce qui sera validé au cours des deux comités exécutifs qui se tiendront en mars. L'échéance est pour le 31 mars 2014.

Quand est-il de la reconnaissance des adjoints, pour lesquels nous aimerions avoir une animation spécifique et une part variable qui ne soit pas prise sur l'enveloppe initiale.

Pour le Directeur du Courrier, les adjoints sont une fonctionnalité au choix du DE qui peut désigner la personne qu'il veut parmi ses N-1. L'animation se fait aujourd'hui au travers des filières, mais on peut réfléchir à faire autrement. Pourquoi pas les associer au COP DE.

Concernant la part variable, il a déjà été décidé que les adjoints pouvaient bénéficier d'une part variable à la main des DE. Nous allons vérifier qu'elle n'ampute pas

l'enveloppe globale des N-1.

Pour les DE, bien que le nombre de groupe B augmente nous pensons qu'ils ne sont pas assez accompagnés dans la préparation pour réussir au jury.

Nicolas ROUTIER répond qu'il faut savoir qu'il ne s'agit pas d'un jury ; la réussite à l'entretien permet de constituer un vivier pour deux ans. Nous regardons à plus de transparence.

L'accompagnement commence par une meilleure approche lors des temps 3 et 4 de l'entretien de performance. Les adjoints doivent être mis sous feuille de route dans le cadre des 4 temps du management.

Ont été également abordés :

Les zones de marché : Pour Nicolas ROUTIER, regarder sur le terrain comment on s'organise sur les différents marchés, c'est une façon « géniale » d'avancer.

Les ventes de quartier : L'ACE regrette la réaffirmation des principes publiés en 2013 et qui ne facilitent pas la tâche aux établissements.

Nicolas ROUTIER regardera cette note de plus près.

Le nouveau statut du rouleur : nous exprimons notre adhésion

forte à ce projet et émettons le souhait que cela se fasse au plus tôt.

Le Directeur du Courrier souligne la difficulté de mettre en place des organisations estivales compétitives et le déploiement des OA en Etablissement (10 DOTC / 40 à ce jour).

Distribution des colis internationaux :

Nicolas ROUTIER pense que le mode de distribution à retenir est celui qui est le meilleur sur les 2 leviers Coût/qualité. Selon les situations locales la distribution peut être assurée par les facteurs (optimisation des tournées) par un Colipostier voire par de la sous-traitance dans des cas particuliers.

Au terme de ces deux heures d'échanges cordiaux, Nicolas ROUTIER félicite l'Amicale pour son ouverture vers les Adjointes : « c'est bien d'avoir fait rentrer les adjoints à l'ACE ».

Franck BRIAR

REFLEXION SUR LE PROGRAMME «RENFORCER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE»

Noël GARINET, Anne MICOTS et Franck BRIAR ont été reçus le 20 janvier 2014 par Patricia ODOU, DEC Centre-Est.

En préalable, les représentants de l'Amicale rappellent les raisons qui ont motivé leur demande d'entretien. La volonté de l'ACE est de rencontrer les DEC porteurs de projets transverses, afin d'initier et de pérenniser de nouvelles relations de travail

avec leurs équipes : pour Madame ODOU, il s'agit du Programme 8 :

Renforcer la performance organisationnelle, qui se décline comme suit :

P08.1 Optimiser les structures opérationnelles du management du courrier : commerciales, production et relation clients

P08.2 Optimiser les structures et le réseau de proximité Courrier / Enseigne

P08.3 Optimiser les directions opérationnelles support

P08.4 Optimiser les structures et les filières Direction Générale

Evidemment, c'est aussi l'occasion pour l'ACE d'aborder la vision de la Directrice Exécutive du Courrier sur le rôle des DE.

EVOLUTION DES STRUCTURES

L'ACE demande à être associée aux groupes de réflexion sur les évolutions de structure :

Mme ODOU note cette attente, mais précise que les projets ne sont pas suffisamment avancés. Par ailleurs, les programmes sont liés au contexte groupe et évolutifs.

Aujourd'hui, seul le calendrier est arrêté. Les éléments sur lesquels on pourra travailler ne seront connus qu'entre mars et juin afin d'arrêter les choix structurants, et c'est à ce moment-là que les groupes de réflexion seront vraiment utiles pour permettre de concrétiser les projets. Aujourd'hui essentiellement les Directions du siège sont concernées par ces projets.

Les établissements fonctionneront en 2014 comme en 2013. Les budgets ont évolué en moyenne de -4% pour les établissements, contre -8% dans les Directions du « Sièges », soit près de 40% sur 4 ans, car c'est là que seront portés les efforts à l'avenir.

Il y a une réflexion au niveau de la gouvernance du groupe. L'un des axes pour diminuer le coût des structures est par exemple, de limiter le nombre de projets ? De trois projets, n'en faisons qu'un.

Les établissements auront sans doute à organiser l'accueil de personnels issus des structures.

DÉCENTRALISATION

Aujourd'hui, il y a environ 580 établissements Courrier. Madame ODOU rappelle qu'il n'y pas de configuration cible, juste un équilibre à trouver.

Donc, ce chiffre ne devrait bouger qu'à la marge avant les élections professionnelles d'octobre 2014. Après, il ne devrait plus trop évoluer, afin de garantir une certaine

stabilité, notamment des CHSCT et ceci pour les quatre années à venir.

Pour Madame ODOU, Les N-1 des DE sont en place, ils sont dans une phase de montée en compétence et de stabilisation de CODIR établissement. Il en est de même pour les N-2. Les formations devraient être assurées par les filières, même si certaines sur les bonnes postures (comportementales) peuvent être plus centralisées.

Par ailleurs, il est important que le CAP soit décliné jusqu'au niveau des N-1 et des N-2 voire aux facteurs qualité, notamment pour les responsables de sites car cela doit être un outil de pilotage pour les plus distants.

L'ACE souligne que les DE sont souvent seuls face à la mise en place d'organisations innovantes de nouvelles situations, de nouvelles activités, et pense que le travail en équipe avec les DAS doit encore s'améliorer.

Madame ODOU indique que les N-1 devront aussi rechercher aide et soutien dans leur filière, c'est à dire se constituer un réseau, travailler en proximité afin d'enrichir les échanges et de faire émerger les bonnes pratiques.

La DEC pense qu'il faut davantage associer les N-2 aux décisions de l'établissement (en dessous de 15 membres, il n'y a pas lieu d'avoir 2 niveaux d'instance décisionnelle). Elle dit également que cette règle est applicable aux CODIR DOTC. Une DOTC avec 10 DE pourrait très bien avoir un CODIR avec l'ensemble des DE + les DAS.

LES AUTRES POINTS ÉVOQUÉS

- *Organisations innovantes* : il faut imaginer de nouveaux modes de fonctionnement, adaptés localement aux établissements.

- *Mutualisation d'activités* : cela passe par la réintégration au Courrier de certaines activités telles les IP ou les colis, mais aussi par de nouveaux services comme les relevés de compteurs, des activités de portages... Mais il n'y a pas de schéma type. Chaque opportunité est appréciée localement.

- *Facteur rouleur* : une étude est actuellement menée sur le rôle du facteur remplaçant, Il s'agit de revaloriser cette fonction pour la rendre suffisamment attractive.

Franck BRIAR

Liace Magazine

Publication bimestrielle éditée par
l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

LE FOYER DES PTT

36, avenue du Président Wilson

94230 CACHAN

Téléphone/Fax : 01 46 64 20 84

E.mail : acelaposte@wanadoo.fr

Internet : <http://www.ace-poste.com>

Dépôt légal Mars 2014

ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE

Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros

Directeur de la publication : Luc PONSY

Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU

Réalisation, mise en page et impression :

TechnoPrint - BP 70077

57602 FORBACH CEDEX

Ont participé à ce numéro :

Jean-Claude BARON, Franck BRIAR,

Christian BRUZAT, Marc CAZERES,

Pierre CHATELET, Marc DAIGNEAU,

Jean-Pierre DE SANTIS, Laurent NEVEUX,

Bernard MOREAU, Bernard NADEAU,

Françoise PEPIN, Corine PINAULT,

Jean Luc SAUVAGE, Alain SCHUMACHER

Et Béatrice TRIVES

AUDIENCE AVEC PHILIPPE BAJOU

Une délégation de l'ACE, composée de Luc PONSY, Yannick ROULLETTE, Alain SCHUMACHER, Jean-Pierre PARRA et Marc CAZERES devait rencontrer Philippe BAJOU, Directeur de l'Enseigne, le 26 février 2014.

L'objectif de cette réunion était bien sûr de connaître la vision de Philippe BAJOU quant à l'avenir de l'Enseigne et son positionnement aujourd'hui et demain au sein du Groupe LA POSTE.

La commission Enseigne de l'Amicale avait également envisagé d'aborder les thèmes suivants :

- Les zones de marché (finalité, objectifs, périmètre, échéances,

incidences sur la redéfinition des terrains...)

- Impact de cette mise en œuvre sur nos fonctions de management et sur l'activité au quotidien des Directeurs d'Etablissement et des Adjoints.
- Enseigne et Banque Postale (organisations au niveau des forces de vente et des managers bancaires ; avenir des DCB, gestion des CSP et CSI)
- Le métier de DET et DETA (profil, compétences, responsabilités, rémunération, accompagnement en cas de changement de poste...)
- Exercice du métier (retraits de véhicule de service effectués en contradiction avec les conditions qui avaient été définies par

Jacques RAPOPORT.

- Les reportings
- La baisse globale du niveau de l'encaisse pour compenser l'augmentation dans les Espaces Service Client Intégral.
- Les objectifs en constante augmentation.
- Les animations spécifiques devenues permanentes.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur le déroulé de cette audience et des informations seront également mises en ligne sur le site de l'Amicale.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

PREMIERS ECHANGES AVEC CELINE BARRE, DELP BEAUCE-SOLOGNE

Arrivée au 2ème semestre 2013, Céline BARRE, DELP, accompagnée de Stéphanie BOULESTEIX Directrice des projets et Organisations, a reçu, le 20 février 2014, Corine PINAULT et Noël GARINET de l'ACE Région Centre.

Les échanges ont porté sur :

◆ LES ZONES DE MARCHÉ :

- Les Constats :

Très forte baisse des volumes du Courrier, baisse de la fréquentation à l'Enseigne (de -3% dans le 45 à -7% dans le 41), baisse de nos marges sur le Colis.

1,4 millions de Pros dans nos portefeuilles et 3 millions de prospects Pros.

- L'objectif :

Re-Unir nos forces Courrier-Enseigne afin de conquérir de nouveaux clients sur toute l'offre et atteindre les forts objectifs qui nous ont été

attribués.

- Le périmètre :

10 zones communes correspondant aux 10 établissements Courrier des 3 départements.

Tous les TERRAINS sont rattachés à une PPDC ; le principe étant qu'un TERRAIN n'est pas divisible même si 2 PPDC différentes gèrent la distribution de ce TERRAIN.

En 2014 chacun garde ses objectifs propres de CA ; en 2015 objectifs communs par zone.

- Le calendrier :

Fin Mars plan d'action commun par zone pour un démarrage le 2 Avril.

◆ VISION

Beaucoup de « rumeurs » sur les éventuelles annonces. Il est dommage que nous n'ayons pas de visibilité plus rapidement car cela génère du stress.

Rémi WEBER a parlé de fonctions

qui pourraient disparaître (DCRB ??) et de nouvelles qui vont arriver. On parle d'implanter 950 Conseillers Bancaires Pros. Où ? peut être là où sont déjà les GC Pros ?

Nouveau format d'offres avec une typologie différente de bureaux (bureau de mise en relation à dominante LBP).

◆ TERRAINS et V9 :

- Fusions :

Lamotte-Salbris ; Senonches-Chateaufort en Thymerais ; Mainvilliers-Courville.

- Cibles partenariats :

La cible est à 30000 points ; en dessous 30 bureaux sont à ce jour éligibles ; toutefois seuls 7 ou 8 le seront réellement.

Opportunité de poursuivre l'« opération test » Facteur-Guichetier qui est une réelle opportunité pour les agents du courrier volontaire.

- Oui la V9 est moins généreuse sur l'encadrement ;

Un principe : si taux d'encadrement < à 0,50 on maintient à minima à 0,50

Taux de MRP (moyen de remplacement) est à 16% pour tous et la FTV à 12%.

Un abondement est opéré pour absences longues : CLD, mi-temps thérapeutiques..

Sur la DELP, aujourd'hui 80 personnes sont en réorientation, soit environ 9% de l'effectif total.

Oui des adaptations horaires sont à prévoir mais après les élections.

◆ **RH**

-Véhicules :

La règle d'un véhicule de service TERRAIN s'applique toujours dès lors qu'il y a 4 bpx + 1 bureau centre. Pour certains TERRAINS avec de grandes distances entre les nombreux points de contact, une étude de coût est réalisée.

Si un TERRAIN avec véhicule, ne remplit plus les critères de 4+1, la règle est de laisser le véhicule jusqu'au départ du DET.

Remisage du véhicule TERRAIN au domicile du DET : c'est un non catégorique.

Ce sont des véhicules de service du TERRAIN et doivent être mis à dis-

position des agents du TERRAIN amenés à se déplacer au cours de leurs vacances (formations, conseillers bancaires, adjoints pour visites GMS ou bureaux rattachés ou APC/RPC..., GESPRO pour aller aux RDV,...).

Pour un évènement ponctuel, des autorisations provisoires sont à demander par écrit aux DV.

- Pesage TERRAINS DET1 et DET2 :

A ce jour rien n'est prévu car en effet peu de TERRAINS aujourd'hui répondent encore au critère de 1,2 million de CA CCLP.

C'est une étude à mener au niveau national sur la base de nouveaux critères comme l'étendue géographique, le nombre de clients LBP et Pros, le nombre de collaborateurs, les spécificités locales (terrain avec forte variation saisonnière, ZUS, Bque sociale,..)

-Augmentation salariale pour 2014

Inconnue à ce jour ; idem part variable.

◆ **DIVERS**

- Téléphone portable de service :

La DELP seule ne peut pas décider d'attribuer 1 smartphone avec pos-

sibilité d'accéder à la messagerie ; idem pour supprimer l'abonnement SERENADE, facturé pour chaque DET mais non utilisé qui pourrait compenser l'achat et l'abonnement d'un meilleur forfait.

Mieux vaut ne pas acheter sur les fonds propres du TERRAIN, car en cas de casse ou de vol, qui rembourse pour 1 nouvel appareil?

- Les informations arrivent beaucoup plus tardivement à l'Enseigne qu'au courrier ;

le plan Conquérir l'avenir a été présenté en janvier au DE Courrier.

- Beaucoup d'empilement de challenges locaux qui se télescopent avec les opérations nationales et des DET, DETA ne s'y retrouvent plus pour suivre.

- Sauf Mobile Day et Journées Privilèges, pas de Reporting demandé

aux DET sur BEAUCE SOLOGNE et c'est une règle à tenir ; les DET DETA doivent être sur l'activité et le comment.

Notre rencontre s'est terminée en échangeant sur des cas personnels de collègues.

Corine PINAULT

LORRAINE : RENCONTRES EN TERRE CONNUE

En prenant les rênes de la région Lorraine en septembre dernier, Didier Meunier s'était engagé à instaurer un dialogue permanent avec les hiérarchiques locaux. Les promesses devaient se traduire rapidement par des actes concrets, et ce fut le cas dès le 13 janvier puisque l'Amicale a été reçue par François ROGUET DOTC.

De l'avis même des adhérents, le dialogue instauré lors de la décentralisation mérite d'être salué.

Le temps a été pris pour rencontrer tous les collègues individuel-

lement afin de connaître leurs souhaits d'évolution. D'une manière générale, on ne peut que constater un bon climat au sein du collectif managérial et dans les relations DOTC/DG/DE, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions.

À l'issue de ce chantier, il reste deux cas personnels qui vont trouver une issue favorable dans les semaines qui viennent. Il était important également de revenir sur la mise en cause de deux de nos collègues suite à la visite de l'inspecteur du travail. Le jugement du 20 Décembre est très favorable puisqu'il relaxe les deux Directeurs d'établissement

ainsi que la Poste en qualité de personne morale, mais le ministère public a fait appel de cette décision et le dossier passera en cours d'appel au deuxième semestre 2014. François ROGUET rappelle que le changement de statut nous impose la visite des inspecteurs du travail et les CHSCT, et que les actions en justice risquent d'augmenter si nous ne sommes pas vigilants. Il préconise que pour tous les projets, les documents soient rédigés au fur et à mesure, avec envoi pour avis et vérification au DRH. Il insiste sur le fait de ne surtout pas oublier de remettre les documents aux agents



Didier MEUNIER
Président Régional Lorraine

concernés au plus tôt (ex : découpage des tournées aux facteurs) et recommande de commencer le dialogue avec les OS en amont, avant les scénarii (définir un calendrier régulier). Les cas de jurisprudence seront communiqués au DE et un avocat interviendra en COPIL au mois de mars ou avril. Le DOTC invite les directeurs d'établissement à se concentrer au maximum sur les relations sociales avec le personnel, les OS ou les acteurs médicaux.

Le sujet d'actualité, c'est la mise en œuvre des zones de marché dont le déploiement est prévu pour le 1er avril 2014 avec une objectivation commune dès le 1er janvier 2015. Un kit est en cours de diffusion, mais concrètement, une zone de marché sera constituée par un territoire courrier et 3 à 4 Terrains Enseigne, ce qui nécessitera des rencontres entre les managers des deux métiers dès le mois d'avril. Il faudra également que les systèmes d'information respectifs puissent fournir les données de suivi nécessaires au 1er janvier.

Une rencontre est prévue entre le DEC et le DEX (Directeur Exécutif Nord Est Enseigne) avec les DOTC et les DTE en mars 2014.

L'ACE souligne que la mise en œuvre effective de ce projet répondra au souhait des collègues des deux métiers de pouvoir enfin travailler en complémentarité et non en opposition.

Les Directeurs territoriaux de l'Enseigne, François CLAUDE pour Lorraine Sud et Véronique BOITOUT pour Lorraine Nord, ont été rencontrés respectivement les 21 et 27 janvier. Si des cas particuliers ont été évoqués avec les représentants des territoires, l'essentiel des échanges a porté sur les difficultés rencontrées par les Directeurs d'établissement dans l'exercice de leur mission.

Le premier thème évoqué, pourrait s'apparenter à de la surcharge communicationnelle puisqu'il concerne la recrudescence de mails de la part des DAS et des services de la DAST. Une initiative prise par Véronique BOITOUT en Lorraine Sud il y a quelques années, s'était avérée efficace puisqu'elle permettait d'éviter les cascades, mais cette initiative semble avoir été perdue de vue.

Pour les envois de résultats redondants, il serait peut être judicieux d'utiliser le Directeur des ventes comme filtre, lui permettant ainsi de garder la main sur le pilotage de son groupement, de définir les priorités et de réduire fortement le nombre de mails vers les bureaux.

Le rôle des DAS (Directeurs d'Appui et de Soutien) est également abordé. Par nature, c'est un Directeur Fonctionnel et les DET sont des Opérationnels. Un DAS n'est donc en aucun cas le hiérarchique d'un manager, et il semble bon de le rappeler, au vu de certains comportements. Parallèlement, un manager qui envoie des demandes par mail à un fonctionnel est demandeur d'Appui et de Soutien, à ce titre il est en droit d'attendre une réponse à sa question. L'ACE relativise en précisant qu'un seul pôle d'activité est concerné et la situation devrait trouver un aboutissement favorable.

Certains problèmes de communication entre les métiers (exemple : POSTIMMO qui communique vers des élus pour des implantations, sans que le DET de la zone ne soit averti des démarches) devraient également se régler dans les mois

qui viennent, tout comme le reporting qui est demandé depuis quelques mois dans certains domaines.

Certains objectifs ont connu une augmentation exponentielle. Même si tout le monde est conscient que 2014 sera l'année de l'accélération du développement commercial, il devient compliqué de comprendre et surtout d'expliquer le sens des efforts demandés à certains terrains. Lorsqu'on constate des augmentations d'objectifs de + 40% voire + 60 % en collecte brute ou des efforts de + 20% du réalisé 2013 des objectifs Courrier alors que nous sommes dans un contexte de baisse des volumes conséquent, il est légitime de s'inquiéter sur le devenir des parts variables des DET et DETA et le commissionnement des lignes guichet. Sur ce sujet, les deux représentants territoriaux sont unanimes ; dans le domaine bancaire, le palier à atteindre est celui des 15 entretiens concrétisés par semaine. Une fois ce niveau atteint, le reste suivra plus facilement. Pour la partie Enseigne, il faut être exemplaire sur ce qui est maîtrisable ; le chiffre d'affaire avec les professionnels, la Poste Mobile, le chiffre d'affaire colis chrono etc...

L'analyse se fera ensuite sur le niveau de contribution au chiffre d'affaire.

L'Amicale alerte les DTELP sur la situation des Directeurs adjoints qui ont parfois du mal à se concentrer sur leur cœur de métier parce que leur poste est composé d'une multitude de tâches et qu'ils servent souvent de variable d'ajustement en cas d'absence de personnel.

Pour Véronique BOITOUT, il n'y a pas de remise en cause de la fonction de DETA qui sera conservée dans tous les Terrains, quel que soit le niveau d'encadrement V9. Le DETA doit se concentrer uniquement sur l'animation commerciale de la ligne guichet et de l'espace de vente, de nombreux DETA ont tendance à faire au lieu de faire faire. Les remplacements guichet ne doivent se produire qu'en cas d'urgence,

donc sur une courte durée.
Pour libérer justement l'Adjoint de ces tâches multiples et le situer sur son cœur de métier, toutes les promotions guichets 2.3 doivent nécessairement être suivies d'une montée en compétence des agents promus.

Concernant les zones de marché, Didier MEUNIER pose la question de l'impact éventuel de ce projet sur les contours des terrains actuels et demande si des fusions sont à l'ordre du jour.

Véronique BOITOUT assure que les kits de démultiplication sont arrivés en DTE, et qu'une première réunion aura lieu le 06 février 2014, avec le DOTC, le DTE Lorraine Sud et le DCCC.

« Mi février, nous procédons au

diagnostic Zone avec les outils et catalogues de plans d'action. Début Mars, nous remontons les propositions de zones au national. La prise en compte en commun des réalisations se fera au 1er janvier 2015. Une Zone de Marché est une zone commune animée et pilotée conjointement par le Courrier et par l'Enseigne, la base de découpage étant la plaque Courrier. Si un bureau dépend de 2 PDC, les réalisations seraient prises en compte pour la plus importante.

98 % des découpages au national seront naturels, la taille cible (moyenne) est de 4/5 terrains Enseigne pour un PDC. Les établissements Courrier et les Terrains restent indivisibles. Des Terrains du 57 à cheval sur les deux départements 54/57 pourraient se voir associés à

des PDC du 54. »
Pour François CLAUDE, il n'y a pas de volonté spécifique de faire des fusions. Ceci dit, la question se posera s'il y a opportunité RH. Si demain un DET (voire un DETA) fait une mobilité ou obtient une promotion, avant de mettre son poste en appel à candidature, une étude sur la possibilité de fusion avec le Terrain le plus proche sera faite ; cela permet d'anticiper d'éventuelles transformations qui se seraient imposées naturellement, tout en nous préservant d'une certaine manière des inconvénients RH qui peuvent en découler (DET ou DETA à réorienter, etc...), et que nous avons connu lors de la mise en place du projet TERRAIN initial.

Alain SCHUMACHER



L'aventure est humaine

Je vous fais découvrir les plus belles plages de ma région ?

Céline, animatrice Azureva



Villages Vacances en Formule «Tout Compris» ou Location



RONCES-LES-BAINS ☆☆☆
8 JOURS / 7 NUITS
PENSION COMPLETE 294€ /adulte



HENDAYE ☆☆☆
8 JOURS / 7 NUITS
PENSION COMPLETE 294€ /adulte



KERJOUANNO ☆☆☆
8 JOURS / 7 NUITS
PENSION COMPLETE 266€ /adulte

www.azureva-vacances.com

Vos Avantages
La Poste

jusqu'à

-27%*

Cumulables avec
nos autres promotions

Séjour Semaine
Week-end
Court Séjour

- Gastronomie régionale
- Animations et Clubs enfants GRATUITS
- Infrastructures de détente et de bien-être pour petits et grands
- Découverte et initiation aux activités locales
- Des émotions pour toute la famille
- Des rencontres inoubliables et insolites.

Informations,
Réservations,
Catalogues gratuits au



0 825 825 432

0,15 € TTC/min depuis un poste fixe

ou auprès de votre COS

*selon le quotient familial

LIACE - 02/2014

UNE AUDITION IMPORTANTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE...



Philippe WAHL

Le 5 février 2014, le nouveau Président de La Poste, Philippe WAHL, a été auditionné par une commission parlementaire des affaires économiques présidée par M. François BROTTES. Une cinquantaine de députés étaient présents.

Dans ce document de 17 pages, accessible à tous les français, Monsieur WAHL répond aux questions des parlementaires composant cette commission, principalement sur la présence postale et les missions de service public imposées à l'exploitant. Les auditeurs évoquent d'abord l'annonce d'un nouveau plan stratégique au conseil d'administration du 28 janvier : « La Poste 2020 : conquérir l'avenir ». Puis l'annonce de la signature d'un contrat de présence postale territoriale avec l'AMF. (Association des Maires de France)

Ensuite sont abordées les questions de l'évolution du groupe suite aux diminutions des volumes courrier et la stratégie de l'entreprise, en tant qu'employeur, face au malaise des personnels dont se fait régulièrement l'écho la presse française.

Le Président de la Poste souligne dans ses réponses avoir recueilli l'avis des organisations syndicales dans un dialogue « stratégique et social » et celui des clients sélectionnés par l'IFOP, lors de « conférences citoyennes ».

La chute du volume du courrier (un constat mondial) a fait perdre 200 millions d'euros en résultat d'exploitation. Ensuite M. WAHL évoque la transformation des postes européennes, en différents modèles. Après réflexion, il a été décidé de conserver ce

modèle français multi métiers, auquel les clients, les élus et les territoires sont très attachés ...

« À condition toutefois qu'il soit soutenable, ce qui est l'enjeu de notre plan stratégique »

« Par ailleurs, le Président croit aux synergies entre les métiers » et il confirme que la lettre de mission qu'il a reçue souligne l'unité postale comme un enjeu majeur, ce qui rejoint la demande des 270 000 postiers selon M. WAHL

Il envisage la conquête de « nouveaux territoires » par la généralisation de nouvelles expériences en matière de service à domicile pour les facteurs. Outre les missions de service public, le Président estime que La Poste peut participer à trois nouvelles missions d'intérêt général concernant **« la transition énergétique, le rôle de tiers de confiance numérique et l'aide à la modernisation de l'administration les territoires »**.

Le Président souhaite réduire le coût des **« cinq sièges, manifestement trop élevé »**. La gouvernance de La Poste sera redéfinie fin mars et fin juin, les précisions seront données sur la réduction des charges, les plans de développement, la trajectoire financière et les négociations avec l'Etat sur les missions de service public et leurs compensations, avec un espoir à ce niveau, que **«les actionnaires puissent faire évoluer les choses en la matière ...»**

Ensuite, lors de cette audition, les députés ont posé de nombreuses questions en rapport avec les points rappelés succinctement ci-dessus. En particulier, ont été abordés la présence postale en zone rurale, la distribution du courrier à domicile et la qualité de service, les missions négociées avec l'état, notamment la distribution de la presse, le dialogue social dans l'entreprise, les déroulements de carrière de certains personnels, la formation, la coopération avec la Caisse des Dépôts et Consignations, l'accompagnement et le financement des collectivités locales etc. ...

À la lecture des questions des élus, il apparaît bien que ces derniers sont très préoccupés par les évolutions possibles « négatives » dans leurs « baronnies » respectives et partisans du statut quo alors qu'à la cham-

bre des députés, lors des débats généraux, ils peuvent avoir des positions très différentes, voire surprenantes vis-à-vis des entreprises publiques !!!

Et puis, à ces « fonctionnaires » au statut si particulier, tellement avantageux et très rémunérateur on pourrait poser cette question : « combien d'entre vous se rendent régulièrement comme clients dans un bureau de Poste afin d'y maintenir de l'activité » ?

POINT DE VUE ...

Ce point de vue est celui d'un chef d'établissement retraité qui a passé 24 années de sa vie de postier comme gestionnaire de bureaux, en rural comme en ville. Il s'interroge toujours quand il s'agit de l'avenir, voire de la pérennité de La Poste ? En effet à la lecture de cette entrevue entre le PDG du groupe La Poste et les élus de la République, il ne peut que constater la fin d'une époque. Le malaise est bien là, palpable. Que sera La Poste de demain ? Sans être défaitiste, je crains que celles des expérimentations en cours qui seront généralisées, ne débouchent que sur des activités, certes utiles et justifiables, mais pas assez rémunératrices pour maintenir le niveau d'emplois et assurer l'avenir du groupe. D'autant que se posera immédiatement la question du « qui paie ? ». Les Français sont étranglés par l'impôt, les collectivités territoriales ne pourront pas indéfiniment augmenter leur taux de prélèvement pour financer certains services à la personne.

Les économies à réaliser vont être rigoureuses selon le Président.

On ne peut qu'applaudir lorsqu'il émet la volonté d'en finir avec des « sièges » multiples en bâtiment et sans doute pléthoriques en personnel, mais là, on n'évoque rien Un service récemment créé ne fait jamais débat, au point qu'on peut se demander s'il existe encore, c'est la Direction de l'immobilier ? À la création de cette entité, on allait réaliser des économies substantielles !!! Aujourd'hui, j'entends des critiques acerbes de mes collègues en activité quant à la gestion des immeubles. Un seul exemple, les appartements, dits de fonction il y a quelques années, ne sont absolument pas gérés pour en tirer profit, les frais fixent demeurent et comble de tout, ces logements se dégradent inéluctablement du fait qu'ils res-

tent fermés. Chaque chef d'établissement est en mesure d'effectuer un recensement des surfaces inoccupées dans sa zone de chalandise. Par cet inventaire, la démonstration serait faite des pertes générées, liées à l'inefficacité, au moins partielle, de cette Direction ...

À moins qu'elle révèle ses talents lors des ventes des plateformes courrier construites à la hâte il y a seulement quelques années et devenues, pour certaines, déjà inutiles du fait de la chute **-très prévisible-** du volume du courrier classique. Nombre de services, selon ce que j'entends, (mais que j'ai aussi connu) sont devenus obsolètes suite à la mise en place des réseaux informatiques qui permettent en temps réel d'avoir les données en permanence. Combien de « collecteurs » en doublon existent encore malgré toutes ces restructurations depuis une vingtaine d'années ?

Là donc, beaucoup d'économies et de gains sont possibles sur ces structures ...

Tous les salariés du groupe savent aujourd'hui que la maison sera en grande difficulté si rien n'est fait. Le plan stratégique à venir ne pourra pas réussir sans

l'écoute et la considération des gens du terrain, du facteur au patron qu'il connaît : son Directeur d'Établissement !

Cette dernière catégorie a déjà largement contribué à certains ajustements de personnels puisque leur nombre a été divisé par quatre depuis une petite décennie. La Poste s'en porte-elle mieux ? Bien sûr que non ! La preuve et la démonstration sont apportées plus haut. Les créations d'adjoint, justifiées et obtenues par l'Amicale, ne compensent pas les suppressions de poste de Directeur d'Établissement. Et en terme d'emplois, cela ne règle pas grand-chose au regard des 270 000 postiers !!! La politique de La Poste de ces dernières années en matière d'aménagement a principalement conduit à la désorganisation des établissements.

Et cela va continuer selon les dernières annonces ...

Pourtant, il y a déjà plusieurs années, les responsables Enseigne et Courrier ont annoncé publiquement que la « cible » du nombre d'établissements était atteinte !! (Réf. : compte rendu des derniers congrès de l'ACE)

Comment les gens qui travaillent dans ces entités peuvent-ils être encore motivés et envisager leur avenir avec sérénité dès lors qu'on remet sans cesse en cause la parole donnée sur ce point précis et qu'ils ne savent pas où ils embaucheront demain ?

Pourtant la qualité de service qui permet de fidéliser le client, l'accueil, la production, la productivité se font, jusqu'à preuve du contraire, principalement dans les entités de base du groupe La Poste.

Nous l'avons déjà dit Monsieur Le Président, les postiers, qu'ils soient actifs ou retraités, vous souhaitez une totale réussite dans le challenge que vous a confié l'État. Cela ne sera pas simple ! Pour réussir, vous devez associer à vos travaux ceux qui connaissent parfaitement le terrain et qui représentent La Poste au niveau des collectivités :

Les Chefs d'Établissement !

J'en suis convaincu, les responsables de l'Amicale répondront présents à toute sollicitation de votre part.

Marc DAIGNEAU

UN MONDE DE SILENCE

« Silence dans la classe » ou « silence dans les rangs », cela évoque chez nous des souvenirs d'une autorité qui demandait de cette façon le respect ... mais c'était notre jeunesse, notre passé, ce dont on aime se rappeler ... mais se pourrait-il que ce soit aussi notre présent ?

Dans un passé récent, le nombre important de Directeurs d'Établissement rendait les réunions animées, conviviales sinon inattendues mais toujours avec le sérieux et l'état d'esprit qui conviennent à des personnes exerçant des responsabilités opérationnelles.

Directeur d'établissement, un métier pas comme les autres, encore plus dans le cadre de la décentralisation.

La réduction de leur nombre a quelque peu changé l'ambiance des

COP-DE, non pas que ce ne soit pas sérieux et appliqué, mais d'une certaine façon on ne s'exprime pas pareillement quand on est une dizaine et que l'on se fait plus remarquer que lorsque l'on est une trentaine.

C'est comme les élèves dans une classe de dix ou de trente élèves : dans la classe de trente c'est plus dissipé mais est-ce pour autant moins sérieux ?

Allez, encore une comparaison : en sport la rigueur et la technique sont appliquées sur le terrain, sous la conduite de l'entraîneur, pour gagner le match (et le gagner ensemble) mais dans le vestiaire, chacun s'exprime sans remettre en cause l'autorité ou la place de l'entraîneur ou des préparateurs physiques.

Ne faisons pas une généralité, cela est souvent fonction de la sensibilité ou de la personnalité de nos dirigeants

territoriaux mais, quand on écoute les témoignages de nos collègues, force est de constater qu'il n'est pas bien vu d'exprimer le sien (point de vue) différent de la norme communément admise ...

Qui sait, peut-être est-ce une conséquence inattendue de l'esprit d'uniformisation de la société dans son ensemble (sans aller jusqu'à la « pensée unique ») ?

Pourtant une parole ancienne et plus que millénaire disait : « les projets échouent en l'absence de délibération ou quand on ne consulte personne mais ils se réalisent quand il y a de nombreux conseillers » ...

Encore faut-il accepter d'ouvrir le cercle des conseillers : **n'est-ce pas aussi cela, la décentralisation ?**

Jean-Pierre DE SANTIS

DES PISTES POUR RETABLIR LA CONFIANCE

Ils s'appellent Isabelle, Pierre ou Jean-Marc. En 2008, ils ont changé de métier : de Chef d'établissement vendeur, chef d'établissement organisateur, responsable guichet développement, ils sont devenus Adjoints. Et pas n'importe quel adjoint si l'on en croit une sémantique administrative adaptée : Directeur d'Etablissement Adjoint (DETA) ou Adjoint au directeur d'établissement (ADET).

Pour beaucoup, ce passage ne s'est pas fait sans douleur : un fort sentiment d'incompréhension (pourquoi lui/elle et pas moi ?) doublé d'un accompagnement moral, personnel, financier très variables selon les régions. Mais toujours un même réflexe pour faire passer la pilule : « c'est un nouveau métier, faire ses preuves ainsi, c'est pouvoir un jour revenir légitimement vers la direction d'établissement »

Faire ses preuves ?

Au global le contrat semble rempli. Qui a pris à bras le corps l'arrivée de La Poste Mobile ? Qui accompagne, oriente, renseigne aux côtés des guichetiers ? Qui relie la stratégie au monde réel ?

Les DET devaient ainsi se recentrer sur La Banque Postale. Le fort besoin de chiffre d'affaires imposait des investissements sérieux en formation managériale. Le suivi de méthodes, leur normalisation devaient garantir les résultats.

Entre temps, les réorganisations se sont accélérées, les fusions, les absorptions, les éclatements de Terrains ont laissé des cadres sans solution pérenne. Et d'autres profils sont apparus pour postuler à la direction d'établissement :

des conseillers en patrimoine, des conseillers clientèle, souvent des collègues qui avaient d'excellentes réussites sur leur métier.

L'annonce est claire : la majeure partie des managers en bureau de Poste doit venir de la filière bancaire. Dans un groupe qui se fait fort d'unifier des métiers aussi différents que La Poste, les conséquences sont importantes.

- La négation des annonces antérieures : être DETA/ADET n'est plus un passage pour s'orienter, selon l'envie ou les capacités de chacun, vers DET. C'est toujours un peu de confiance qui s'en va.
- Les résultats, aussi excellents soient-ils sur un métier, n'augurent qu'en partie des compétences comportementales recherchées. L'équipe serait donc valorisée, motivée, encadrée par quelqu'un dont les seules preuves professionnelles étaient le volume d'affaires souscrites. Au-delà de la simple crédibilité, c'est aussi un risque que l'on prend si on se trompe de profil. Et réorienter n'est pas dans les gènes postaux.
- La formation est obligatoire, mais pas suffisante. Toutes ont leurs lacunes : absence d'utilisation d'applicatifs, aspects RH traités rapidement, etc... L'expérience est alors plus qu'un palliatif, c'est un incontournable.
- Le privilège de choisir qui peut être promu, ou qui ne le sera pas, alimente les rancœurs et le désinvestissement professionnel. Ces souffrances, de plus en plus souvent évoquées, ont des retentissements graves sur la vie personnelle

et professionnelle.

- L'absence de parcours professionnel clairement identifié : impossible donc de se projeter dans un avenir quand rien n'est clair ou lisible.
- Les disparités d'une DELP à une autre sont importantes : chacun cherchera à promouvoir ses cadres, à retenir les bons éléments du moment et expliquer aux autres que la mobilité est une aubaine pour progresser à La Poste. On oublie au passage que ce sont des familles qui suivent et que l'entourage a un rôle important et reconnu dans le comportement quotidien.

Pourtant, il existe des pistes qui vont au-delà de la simple déclaration d'intention pour améliorer ces situations. En effet, d'études spécialisées (Rapport KASPAR) en projets divers (Le Management Responsable), le Groupe n'a jamais nié que tout soit perfectible et qu'il y travaillait. Mais la transcription dans le quotidien est dévoyée, et donc décevante.

- **Rétablir une égalité de territoire**
Les pratiques locales, censées coller à la connaissance du terrain, à ses réalités, font le jeu des potentats locaux. La promotion vers DET2 en est un exemple : des sessions



d'assessment obligatoires ici, une nomination directe ailleurs, offerte sur un plateau par le « comité des carrières ». L'harmonisation pourrait être un compromis entre le recrutement issu de l'histoire postale (que savez-vous ?) et l'observation des comportements attendus et déployés (comment faites-vous ?)

• **Rendre les parcours de carrière crédibles et atteignables**

Un seul entretien l'année des 45 ans, judicieusement nommé « de seconde partie de carrière », est mis en place. A l'heure où la durée de la période active progresse, ces entretiens doivent être des jalons. Provoqués plus souvent, il serait plus confortable et sans doute plus crédible qu'ils soient faits par des spécialistes.

• **Garantir l'égalité des candidatures**

C'est LE chantier sur lequel tout repose. Si choisir c'est renoncer, c'est aussi expliquer. Qu'attendait-on du candidat, quelles compétences doit-il encore améliorer, qu'est-ce qui fait que quelqu'un d'autre a été retenu ? Si un recrutement externe n'impose en rien de motiver un refus, en interne c'est un gage de confiance important, qui permet de se projeter à nouveau dans l'avenir.

• **Remettre de l'ordre dans les parcours de carrière**

En musique, on ne devient pas soliste d'orchestre du jour au lendemain et on continue à faire ses gammes. En bureau, les simples connaissances techniques ne sont plus suffisantes : comportement des clients, aspects juridiques des ressources humaines, responsabilités

pénales ont des conséquences graves. En permettant de se confronter à ces aspects, avec un accompagnement correct, on réduit les risques qu'encourent le groupe et le DET dans son quotidien.

D'autres pistes existent encore certainement. Celles-ci ne sont pas coûteuses et reposent sur des principes simples. Rendre lisibles les parcours de carrières, accompagner les candidats et développer les potentiels n'en sont pas les seuls enjeux. Garantir la réussite économique, y associer l'image d'employeur responsable et innovateur, sont aujourd'hui indispensables,

Jean-Marc, Pierre ou Isabelle, eux, en sont persuadés.

Jean-Claude BARON

LA VALSE DES REPORTINGS

Chouette le week-end est terminé et la semaine va reprendre avec ses incontournables....

Mais aussi avec les spécificités de certaines Direction des Ventes :

Le ou plutôt les reportings...

Nous commençons par remonter la production de la semaine précédente, l'activité des conseillers, du GC Pros, l'automatisation, La Poste Mobile, etc.....

Puis au gré des jours se rajoutent les reportings des journées La Poste Mobile qui sont devenues des semaines complètes, des semaines IARD, des semaines Crédit Conso et cerise sur le gâteau des Journées Privilèges !

Bref, à chaque jour de l'année bientôt un tableau à remonter de toute

urgence !

Quand ce n'est pas 4 fois par jour sur certaines journées La Poste Mobile.....

Ici un DV demande aux DET de pointer et recompter toutes les fiches de suivis SPIC pour vérifier que les conseillers n'ont pas triché ; les très bons résultats affichés lui paraissaient erronés !!

Là un autre appelle régulièrement des DET après 20h puis demande par mail pour le lendemain où en est le traitement du fichier des cartes bancaires !!!

Ou encore, quand un conseiller n'est pas dans son TRO (Taux de réalisation de l'objectif !) la semaine précédente, il faut envoyer illico par mail une photocopie du dernier entretien d'activité.....

La palme étant pour un tableau de

suivi hebdo à remonter avec 19 cases à compléter.

A croire que notre système d'information est totalement obsolète.

Pourtant au fil des mois nous avons vu la quasi disparition des saisies SPIC, car des outils comme Pilote ou PILCO ont une mise à jour pratiquement quotidienne.

Nous sommes donc en droit de nous demander pourquoi tant de reportings sur des informations qui sont déjà disponibles pour chacun dans notre système d'information déjà très complet ??

D'ailleurs dans certains territoires, aucun reporting n'est demandé, et les DET vont bien, leurs équipes aussi et ils sont bien classés !!!

Qu'en penser ?

Que nous, DET, ne connaissons pas la production de nos conseillers chaque jour et chaque semaine ? Que le Pilote DET ne fait pas bien son travail ?

Ou peut-être que certains DV, DELP, pensent que notre système d'information n'est pas fiable ? Ou qu'il vaut mieux avoir deux sources d'informations différentes afin de faire des recoupements ?

Ou bien, mais je n'ose pas y croire, qu'ils ne nous font tout simplement

pas confiance ! Peut être pensent-ils que nous ne savons pas ce qui se passe sur nos Terrains, que nous ne suivons pas nos résultats, que nous ne réagissons pas quand ces mêmes résultats ne sont pas à la hauteur de ce qui est attendu ?....

Mais nous ne parlons là que de chiffres, de résultats, de combien. Personne ne nous parle ni ne nous aide sur le comment.

Et puisqu'il n'y a que le combien qui compte, notre dernière mission de DET consiste à reporter les RTT des conseillers en dehors des jour-

nées privilèges, y compris les samedis libres, et de leur refuser des congés pendant les temps commerciaux....

Que le Grand Dialogue et la responsabilisation des DET semblent déjà bien loin...

Mais ce doit être la mauvaise humeur du lundi matin qui se manifeste !!!

Les rapporteurs masqués

UN HÔTEL À LA POSTE

Dans un article publié dans le numéro 116 de LIACE, j'avais évoqué l'appellation « Hôtel des Postes » et je citais le fait qu'une lettre qui m'avait été adressée avec cette mention, lors de mes débuts dans la fonction de Receveur Principal, avait été distribuée à « l'Hôtel de la Poste » Avec pour conséquence une distribution à J+2 au lieu de J+1 !!!

Et j'avais plaisanté en estimant que, désormais, les responsables de ces deux types d'hôtels, soumis à des modes de management identiques, deviendraient bientôt interchangeables !!!

On pouvait également envisager d'offrir des chambres d'hôtes à partir des logements de fonction des Directeurs d'Etablissement !!! Ce n'était alors que de l'humour ...

Cela va devenir une réalité à Dijon ; il y aura un hôtel de la Poste.

La presse locale nous a informés que le bâtiment de la Poste Grangier, offrant plusieurs milliers de mètres carrés disponibles, accueillera des commerces et un hôtel haut de gamme.

D'importants travaux seront, pour ce faire, réalisés jusqu'à la fin de l'année 2015.

Et tout ceci, s'empresse de préciser le journal, en améliorant le cadre de vie et de travail des postiers !!!

Il est vrai que le voisinage de très belles boutiques (sans aucune comparaison possible avec l'ex-magasin de la COOP PTT) et la présence d'un hôtel 4 étoiles d'une surface de 4600 m², ne peut que rehausser

le niveau du « restaurant d'entreprise » que nous, les anciens, appelons toujours « cantine »....

Enfin, il convient de noter que dans ce luxueux environnement, un bureau de Poste aura encore sa place ; OUF !!!

*Bernard MOREAU
Retraité*



LA POSTE : CE QUI POURRAIT CHANGER.

Principaux points du «plan stratégique» pour 2020

Le facteur...

...porte des médicaments, des livres et DVD, des repas aux personnes âgées ou isolées

...aide au diagnostic énergétique, collecte le papier recyclable

...prend des photographies pour les assureurs en cas de sinistre

...fournit des services pour le compte de l'État ou des collectivités (renouvellement de permis de conduire...)

Mutualisation des «points de contact»

(bureaux, agences, relais) en partenariat avec mairies ou commerces



Hausse des tarifs postaux

Augmentations nettement supérieures à l'inflation



Activité banque renforcée

Création de 1 000 nouveaux postes de conseillers



Sources : La Poste, médias



COMMENT FONCTIONNE LA SECTION DES ADJOINTS ?

Depuis la mise en place de ce nouveau métier, l'Amicale a contribué, en collaboration étroite avec le Siège, à la concrétisation d'avancées significatives pour les « Adjoints ».

Reconnaissance de tous sur la plus value apportée en matière de pilotage de la ligne guichet, et au niveau du Courrier, sur l'appui essentiel fourni par les Adjointes aux DE.

Nombreuses promotions qui vont du III1 au groupe A, création d'environ 1400 postes dont 36% GROUPE A, 54% en III3 et 10% en III2.

La mise en place d'une part variable évolutive depuis 2010.

L'Adjoint est devenu un maillon indispensable tant au niveau de la formation de ses conseillers, que du déploiement d'Engagement Service Client, de la réussite de la Poste Mobile, du développement de la relation avec nos clients, de leur orientation dans l'espace de vente, de l'organisation du terrain ou des centres courrier.

Pour continuer notre travail de défense de ce métier, il nous faut être persuadé que dans toutes les DELP, la fiche de poste est respectée.

Pour s'en assurer, la section doit s'appuyer sur des relais régionaux en charge de nous informer de toute problématique rencontrée localement.

Ces remontées sont évoquées en commission nationale et celle-ci étudie toutes les dispositions à prendre pour défendre le métier, donner des conseils ou tout simplement aider dans leur mission tous les adhérents.

Ces relais indispensables à la vie de notre section sont à votre disposition dans l'organigramme des adjoints sur le site de l'ACE. N'attendez pas pour les alerter de vos problèmes ou pour les informer si vous êtes en phase de test sur tel ou tel sujet, cela nous intéresse puisque l'impact sur nos missions d'Adjoint est évident.

Sans vous, sans vos témoignages, sans vos remontées du terrain, il devient plus difficile de vous défendre, vous accompagner ou tout simplement de comprendre ce que vous attendez de la section des Adjointes de l'ACE.

Votre efficacité pour fédérer autour de vous dans chaque région vos collègues qui ne sont pas encore adhérents est également essentielle. Notre unité et notre représentativité seront des éléments déterminants pour la réussite globale de notre action.

Aidez-nous nous vous aiderons du mieux possible.

Tous ensemble, c'est le meilleur gage de réussite !

Marc CAZERES

Bureaux des adjoints



Représentants des régions

ALSACE.....
 AQUITAINE.....: Charline COLLET
 AUVERGNE.....: Patricia JOUBERT
 BOURGOGNE.....: Monique PAGET
 BRETAGNE.....: Michelle PLESSIS
 CENTRE.....: Anne RENIAUD
 CHAMPAGNE ARDENNE.....: Céline MASOYER
 CORSE.....: Françoise LUCIANI
 DOM.....
 FRANCHE-COMTE.....
 ILE DE FRANCE.....: Christine GUEYE
 LANGUEDOC-ROUSSILLON.....: Axel DOLOIR

LES HAUTS DE FRANCE.....: Jean-Mars TROSSAT
 LIMOUSIN.....: Brigitte ROBERT
 LORRAINE.....
 MIDI PYRÉNÉES NORD.....: Nathalie ESPINASSE
 MIDI PYRÉNÉES SUD.....: Magali BORDES
 NORMANDIE.....: Geneviève CHAUVEAU
 PAYS DE LOIRE.....: Stéphane RUOSSEAU
 PICARDIE.....: Laurent CARLU
 POITOU-CHARENTES.....
 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR...: Jérôme LAMBERT
 RHÔNE-ALPES.....
 RHÔNE-VALLÉE.....: Gilles GISORS

ÊTRE ADJOINT, C'EST UN BEAU MÉTIER...

Oui je vous l'assure, un beau métier, et j'aime ce que je fais.

Le paradoxe, c'est que tout le cœur que j'y mets peut être balayé par une tempête, ou plutôt des tempêtes.

Etre adjoint, c'est d'abord être pris «entre le marteau et l'enclume».

Il faut être un fameux diplomate, mais aussi un magicien, un bon cuisinier pour mettre le bon dosage afin que le navire avance «sans encombre».

Pour faire avancer ce beau navire, il y a le commandant, son second et les matelots. Pour éviter que le bateau ne coule, nous devons ramer, ramer tous ensemble. Et la, je peux vous dire que ramer c'est un métier, c'est mon métier.

Tout d'abord, on rame pour avoir les moyens de travailler, les irritants sont légions dans notre métier.

Un adjoint doit avoir le don d'ubiquité, être partout à la fois. Il n'est jamais à l'abri d'un crachin, d'un éclair, d'un ouragan dans l'exercice de sa fonction.

Ne soyons pas naïfs, cela arrive et plus souvent que l'on peut le croire ; l'incompréhension, le manque de reconnaissance, les accusations mensongères, ... peuvent à tout moment croiser notre route.

RESPONSABILITE

Pour exemple : en l'absence de ma DET, j'assure son remplacement et j'en assure à ce titre la responsabilité hiérarchique.

Un agent du bureau prévu sur une po-

sition guichet, a pris l'initiative de son propre chef de quitter son poste de travail pour aller à un rendez-vous personnel à l'extérieur, en prévenant uniquement ses collègues et en omettant de m'en demander l'autorisation (cf. article 20 du RI de la Poste). Il s'avère que cette personne est sujette à de fréquents malaises. Imaginez un instant que ce malaise arrive à l'extérieur du bureau... **QUI EST PENALEMENT RESPONSABLE ?**

Chacun d'entre nous peut se trouver confronté à une telle situation ...

Seul, sans l'Amicale vous serez seul. Seul pénalement responsable, seul avec vos soucis, seul avec vos insomnies...

Quand l'adjoint et son DET travaillent en bonne intelligence, communiquent, se soutiennent et font le maximum ensemble pour maintenir le navire à flot, alors, Oui, c'est un beau métier!

Malheureusement, ce n'est pas le cas partout, et quand le binôme ne s'entend pas: «bonjour les dégâts». Ce n'est pas une fatalité que de ne pas aimer tout le monde, je pense que chacun doit réfléchir sur son comportement et travailler en bonne harmonie et pour cela il faut savoir mettre son égo dans sa poche ce n'est pas une question de hiérarchie.

INCOMPATIBILITE D'HUMEUR,

cela arrive aussi : que faire pour éviter que la situation dégénère, au risque de devenir infernale à vivre.

L'amicale sera à vos côtés.

Un adjoint n'est pas un super héros doté

de supers pouvoirs ; c'est simplement un être humain qui fait le maximum pour fédérer son équipe, afin d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés.

Que ce soit avec son DET ou les agents, tout passe par LE DIALOGUE.

Les tempêtes sont bien présentes ; les difficultés journalières et les tâches multiples ou il faut prioriser sans cesse, aussi !

Non je n'exagère pas, tout est prioritaire dans notre fonction, et la difficulté est de « **prioriser** ».

Pour corser un peu la chose, dans notre terrain, nous rajouterons pour cette nouvelle année, la réorganisation qui se cumule avec les travaux liés à L'Espace Service Clients et tous les tracas de déménagement et réinstallation qui en découlent ... Tout ceci bien sûr avant l'été, en y rajoutant les entretiens d'appréciation à faire avant les travaux (donc avant mars).

Super héros, mais si mais si, je n'ai pas l'habit mais finalement, l'adjoint en est bien un, car pour faire tout ce que je cite plus haut, il faut en être un.

En ces temps de **JO**, il faut avoir, **la forme olympique !!!**

Alors à tous les adjoints, nouveaux ou anciens, n'oubliez-pas qu'un crachin, un éclair ou un ouragan n'arrive pas qu'aux autres, et que quand ça arrive, il est souvent un peu tard pour adhérer à l'amicale et bénéficier de la protection juridique de la GMF associée à toute adhésion.

BDSPDL

COMITÉ DE VEILLE FÉVRIER 2014

Cette réunion, hivernale à défaut d'être presque printanière, s'est déroulée chez nos Amis de l'A.C.R. Nous avons fait la connaissance du nouveau Président de cette association, Gilles CAREIL. Il était accompagné de Michel COLLOMBAT et de Gérard HOUARD. Il ouvre et conduit les débats en présence de : Gérard BOURRACHOT, Paul ALBRECHT et Félix VEZIER, pour l'A.N.R.

Jean Luc SAUVAGE, Marc DAIGNEAU, Daniel GIET et Bernard NADEAU pour l'A.C.E.

Michel COLLOMBAT fournit quelques informations sur l'évolution de l'A.C.R. et ses relations avec le Comité Central d'Entreprise d'ORANGE.

Gérard BOURRACHOT renchérit sur le même sujet et l'évolution de l'A.N.R. rejoint en cela par Jean Luc SAUVAGE pour l'A.C.E.

Mêmes difficultés pour chacun en ce qui concerne les adhésions, l'animation en région, la participation aux différentes rencontres organisées et l'investissement dans le bénévolat indispensable à toute réussite. C'est un constat général qui se vérifie dans la plupart du tissu associatif.

Sont abordés ensuite deux grands sujets préoccupants :

LA MUTUELLE GENERALE

Depuis notre dernière réunion, il n'y a que peu d'évolution. Toutefois un mouvement de regroupement se dessine mais on ne sait pas aujourd'hui encore avec qui ?

Un constat cependant, toute la « Mutualité » est en mouvement ...

Un premier pôle existe regroupant les Mutuelles Fonction Publique auquel n'adhère plus la M.G. Celle-ci est donc toujours en recherche d'un partenariat, Compagnie d'assurance ou Institut de Prévoyance.

D'un avis unanime, les membres présents à cette rencontre considèrent que la notion de solidarité, telle qu'elle a été définie par le Conseil National de la Résistance en 1945, est pervertie au bénéfice des seuls aspects purement financiers.

La notion de solidarité intergénérationnelle disparaît belle et bien quoiqu'en disent ceux qui voudraient nous convaincre du contraire !

Pour résorber son déficit, la Sécurité Sociale se désengage, sollicitant les Mutuelles, ce qui a pour effet d'entraîner inéluctablement des augmentations conséquentes des cotisations. Ce transfert de charges conduit aujourd'hui bon nombre d'assurés à ne plus avoir les moyens d'adhérer à une mutuelle.

La situation devient très grave pour les revenus ou les pensions les plus basses.

Une information cependant, certaines Mutuelles créent désormais des réseaux de soins, en particulier en matières optique, audio et dentaires, qui permettent d'abaisser les coûts et d'améliorer les remboursements. La M.G., en attente de partenariat ne s'y est pas encore engagée pour le moment.

LES PENSIONS

Une loi récente, du 21 Janvier 2014, votée dans le cadre de l'harmonisation des systèmes de Pension, interpelle les retraités de la Fonction Publique. En effet, il s'agit de la réversion vers le conjoint survivant qui pourrait être remise en cause si les revenus de ce dernier dépassaient un certain plafond !!!

Nous sommes conscients des difficultés économiques actuelles et nous ne sommes pas opposés à toute évolution. Simplement, nous regrettons vivement que les fonctionnaires soient toujours les boucs émissaires, responsables de tous les maux de la société selon certains médias.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir et imaginer quelles formes d'action nous devons conduire pour attirer l'attention des « politiques » sur tous ces brûlants sujets d'actualité.

« RESTONS VIGILANTS ET MOBILISÉS »

Nous en sommes convaincus, demeurer unis sera le meilleur dispositif pour influencer les décideurs et rendre leurs conclusions moins pénalisantes vis-à-vis de nos adhérents respectifs, et en particulier, pour les plus modestes. Dès que nous en aurons connaissance, les informations seront diffusées dans nos différentes revues.

Le prochain rendez-vous de ce comité de veille est fixé pour Septembre.

Bernard NADEAU





Lors du Bureau National de décembre, Claude JAQUELIN a pris en charge, avec le soutien unanime du bureau, la responsabilité de proposer à nos adhérents, actifs et retraités, des destinations touristiques nationales ou internationales.

Claude que nous proposes-tu pour cette année 2014 ?

Pour cette reprise d'activité, j'ai décidé de vous proposer une destination pas trop lointaine située en plein coeur de la méditerranée, entre la Sicile et la Tunisie : MALTE



Cette escapade maltaise s'impose comme un trésor culturel. Chaque village, chaque coin de rue retrace les différentes périodes qui en firent sa richesse historique.

Nous marcherons sur les traces des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois, des Romains et bien sûr des Chevaliers de l'Ordre de Malte.



Où serons-nous installés ?

Nous serons hébergés à l'hôtel SEASHELLES RESORT classé 4 étoiles à QAWRA situé sur la baie de Saint Paul, le long de la mer. Cet hôtel offre une vue spectaculaire sur les îles maltaises.



Quelles sont les conditions d'hébergement ?

Les chambres sont dotées de salle de bains entièrement équipées (sèche cheveux, Balcon, Climatisation, TV par satellite). Le séjour est en pension complète (boissons comprises), les repas sont servis sous forme de buffets.

Questions importantes : Le prix du séjour et la date de départ ?

Le prix, pour un groupe minimum de 30 personnes est fixé à 799 euros au départ de Paris. Des départs sont possibles à partir de Lyon, Marseille ou Nantes moyennant un supplément (me contacter si vous êtes intéressés par l'un de ces départs).

Le tarif de la chambre individuelle est fixé à 115 euros.

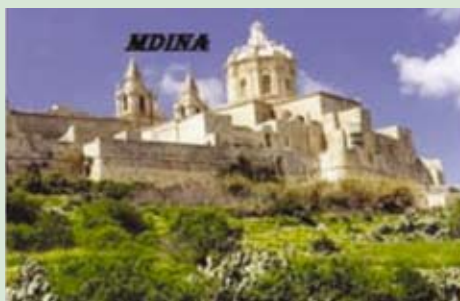
Afin de bénéficier des conditions d'assurance liées à certaines cartes bancaires (visa premier, gold....) le paiement sera possible par carte sur un site sécurisé (me contacter pour en connaître les modalités).

La date de départ retenue est le 7 octobre avec retour pour le 14 octobre soit un séjour de 8 jours et 7 nuits.

Que comporte cette escapade maltaise ?

Il faut savoir que nous resterons toujours au même hôtel durant toute la durée du séjour.

Nous visiterons LA VALETTE, capitale actuelle de l'Ile, MDINA, son ancienne capitale, l'île de Gozo.



Nous ferons également une promenade en bateau de plaisance pour le tour des petits ports, le Palazzo Parisio, la Grotte bleue...

Nous aurons en fin de séjour une journée libre (pension complète) où chacun pourra se détendre et effectuer l'achat des traditionnels souvenirs.

Pour celles et ceux qui le désirent, je pourrai leur faire parvenir le détail complet de cette merveilleuse aventure.

Il ne nous reste plus qu'à nous inscrire auprès de toi pour participer à ce voyage idyllique.

Effectivement, vous avez ci-après mes coordonnées pour obtenir plus amples renseignements et me transmettre le bulletin d'inscription ci-joint avant le 08 avril 2014 (délai de rigueur).

Un versement de 280 Euros est à effectuer à la réservation.

Claude JAQUELIN (claude.jaquelin@free.fr)

39 rue Carnot BT A1

La petite Moinerie

77210 AVON

Tél fixe : 01.64.22.73.03

Mobile : 06.80.31.30.82

ESCAPADE MALTAISE

7/10 au 14/10/2014

Adhérent NOM : PRENOM :

Conjoint(e) NOM : PRENOM :

Souhaite(nt) prendre part à l'Escapade Maltaise organisée par la Section des Retraités de l'A.C.E

Versement de la somme de € à titre d'acompte, joint.

Fait à Le
(signature)

Bon d'inscription à retourner à Claude JAQUELIN.

SUDOKU 143 (difficile)

4				8	6			1
	7							6
		6			5	9		4
			8	4		2		
				1				
		2		3	9			
2		7	4			1		
	4							3
1			7	5				9

SOLUTION DU N° 142

9	8	7	4	5	2	1	3	6
5	3	6	1	7	8	9	4	2
2	1	4	3	6	9	8	5	7
1	4	9	2	3	7	6	8	5
3	6	5	9	8	4	7	2	1
8	7	2	6	1	5	3	9	4
6	2	3	8	4	1	5	7	9
7	9	1	5	2	3	4	6	8
4	5	8	7	9	6	2	1	3

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												
M												

Horizontalement

- A Exercerai une influence irrésistible
- B A Rome, honneurs inférieurs au triomphe - Dévalisent les chambres
- C Entrée et sortie d'un canton savoyard - Félines - Fit travailler des gens déjà occupés
- D Ici à l'envers - Marque de voiture disparue - Pimente une farce
- E Pouffé - Plante qui donne le pastel - Personnel
- F Affluent du Danube - Caculer avec précision
- G Bloqué - Ouverte d'étonnement - Avec lui les paroles s'envolent
- H Initiales pieuses - Un certain droit - Elle fut la première
- I Aux Bourgeois, préfère les Marquises - Renverse à terre
- J Graveleuse - Montagne hongroise
- K Une certaine forme d'avoir - Sifflé par les tifosi
- L Auteur de contes - Sur la couronne des pharaons
- M Monnaie romaine - Situation mensuelle d'effectif

Verticalement

- 1 Nomades - Font rire
- 2 Département - Contagieux, mais pas dangereux
- 3 Contempla les pyramides - N'échappera pas à l'arrondissement - Supports
- 4 Sert à réduire en particules - Mégatonne
- 5 S'envole en fumée - Clé magique
- 6 Circulent la nuit
- 7 Résistances passives - Composition gâchée
- 8 Conforme à la raison - Colère de nos grands-pères
- 9 Infinitif - Bien rentrée - On l'aime chaud
- 10 Ennuya - Cabarets
- 11 Ranimèrent - Sent
- 12 Considèrera à part - Compacte

SOLUTION DU N° 142

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	P	A	N	T	O	U	F	L	A	R	D	E
B	E	L	U	E		B	E	I	G	N	E	T
C	R	E	B	R	O	U	S	S	E		S	I
D	M	A	I	N	S		S	E	N	T	I	R
E	I		L	I	S	S	E	R		A	N	E
F	S	T	E		E	T	R	E	I	N	T	
G	S	E	S	A	M	E		E	T	I	E	R
H	I	N		S	E	M	I		A	N	G	E
I	O	D	E	O	N		B	E	L		R	P
J	N	O	M		T	R	E	P	I	D	E	R
K		N	U	R	S	E	R	I	E	S		I
L	O	S	E	E		G	E	A	N	T	E	S



**PLUS DE 3 MILLIONS
DE PERSONNES
ONT FAIT LE CHOIX
DE S'ASSURER
À LA GMF.**

Aujourd'hui, 3,3 millions de personnes qui partagent les valeurs d'engagement et de solidarité du 1^{er} assureur des agents des services publics ont fait le choix de la GMF. 3,3 millions d'assurés qui vivent la même vie que vous et bénéficient de garanties performantes et innovantes pour leur famille, leurs biens et leur épargne.

C'est ça, une bonne assurance.
Faites la différence, rencontrons-nous.

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
ou sur **www.gmf.fr**

